

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



PROCÈS-VERBAL DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Département du Gard

COMMUNE de SAINT-VICTOR-LA-COSTE

L'an **deux mil quinze, le vingt sept janvier**, à **20h30**, le Conseil Municipal de la commune de **SAINT-VICTOR-LA-COSTE**, **régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Robert PIZARD-DESCHAMPS**.

Étaient présents : M. Robert PIZARD-DESCHAMPS, Mme Jacqueline LINDER, M. Aimé DAUMAS, Mme Annick HANSEN, M. Vincent PELAQUIE, Mme Cristine ARNAUD, Mme Nathalie BESSON, M. Eric BOIX, Mme Agathe CASANOVA, M. Georges DANIEL, M. Pierre DARDAILLON, Mme Monique DUMONTEAUX-BRUNEL, M. Serge FORT, M. Philippe GENTILI, Mme Anne-Marie PANIER, M. Olivier RINALDI, M. Stéphane SOLER, Mme Nathalie VAISSIERES.

Étaient absents excusés : Mme Véronique HERBÉ.

Étaient absents non excusés : -

Procurations : Mme Véronique HERBÉ en faveur de M. Serge FORT.

Secrétaire : LINDER Jacqueline

Le procès-verbal de la séance du vingt cinq novembre deux mil quatorze est soumis à l'approbation de l'assemblée.
Procès-verbal adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de faire une minute de silence en hommage aux victimes des attentats de janvier 2015.

1) Aménagement des rythmes scolaires : TAP. Convention de partenariat. Avenant

Le conseil municipal en date du 16.09.2014 a autorisé la commune à conclure des conventions avec les associations mettant à disposition des animateurs rémunérés. L'association facture à la commune par le biais d'un mémoire les heures effectuées au tarif de 20 €;

Il est proposé de porter ce tarif à 26 € pour les intervenants diplômés d'Etat mandatés par leur association.

Délibération votée et adoptée à l'unanimité.

2) Mise aux normes accessibilité Mairie, réaménagements intérieurs pour tout public, création d'un espace mutualisé de service au public : Tranche ferme. Demande de subvention DETR 2015 et construction d'une salle communale : tranche conditionnelle

Dans le cadre du projet de mise en accessibilité de la Mairie, réaménagements intérieurs et extérieurs, un projet a été élaboré par la SEGARD (copie jointe à l'ordre du jour).

Il se répartit en 2 tranches :

a- tranche ferme : aménagement Mairie et accessibilité par le Sud pour tout public en utilisant la surface du Foyer Jean Vilar et une partie du terrain acquis en 2013 aux consorts Trinquier au Sud de la Mairie.

b- tranche conditionnelle : construction d'une nouvelle salle communale en lieu et place de l'actuelle maison sis sur le terrain acquis en 2013.

Monsieur le Maire présente le coût estimatif de chacune des tranches, ainsi que le calendrier prévisionnel de la réalisation.

Il est proposé de solliciter une subvention auprès de l'Etat dans le cadre de la DETR 2015 au taux de 40% du montant prévisionnel HT de la tranche ferme.

Délibération votée et adoptée à la majorité par 18 voix pour et 1 abstention.

3) Suppression emploi Adjoint administratif 1ère classe suite à avancement de grade

Compte tenu de l'avancement de grade d'un agent au 01.01.2015, il convient de supprimer le poste d'Adjoint administratif 1ère classe, celui d'Adjoint administratif principal 2ème classe ayant été créé par délibération en date du 21.10.2014.

Vu l'avis favorable émis par le Comité Technique Paritaire dans sa séance du 18.11.2014, Monsieur le Maire propose à l'assemblée la suppression du poste d'Adjoint administratif 1ère classe à temps complet au 01.02.2015.

Délibération votée et adoptée à l'unanimité.

4) Congés exceptionnels 2015 proposés par le Centre de Gestion du Gard

Monsieur le Maire donne lecture du courrier du Centre de Gestion concernant les propositions d'octroi de congés exceptionnels au titre de l'année 2015 : 3 ponts :

le vendredi 15 mai (Ascension)

lundi 13 juillet (fête nationale)

jeudi 24 décembre (veille de Noël)

Sachant que traditionnellement deux jours exceptionnels, la veille ou le lendemain de Noël et Jour de l'An sont attribués au titre de la "Journée du Maire", le conseil municipal décide de mettre au vote la proposition de l'octroi de 2 ponts (vendredi 15 mai et lundi 13 juillet).

Proposition du centre de Gestion acceptée.

Préambule bail de location logements communaux

Monsieur le Maire rappelle le principe pris les années précédentes à savoir une révision annuelle des loyers par application du dernier taux publié par l'INSEE soit celui du 4ème trimestre 2014 qui prévoit une augmentation de 0,37%.

5) Bail de location appartement 1 rue Gérard Philipe

Le conseil municipal décide d'appliquer le taux de l'INSEE soit 0,37% et fixe le nouveau loyer mensuel à 586,2 € avec effet au 1er avril 2015.

Délibération votée et adoptée à l'unanimité.

6) Bail de location appartement 1 bis rue Gérard Philipe

Le conseil municipal décide d'appliquer le taux de l'INSEE soit 0,37% et fixe le nouveau loyer mensuel à 213,31 € avec effet au 1er avril 2015.

7) Bail de location logement communal 1er étage Presbytère

Considérant que le bail précaire et révocable pour le logement sis au 1er étage du presbytère arrive à échéance le 28 février, il est proposé d'en conclure un autre d'une année avec le même locataire avec effet au 1er mars 2015 et de fixer le nouveau loyer mensuel à 298,59 €.

Délibération votée et adoptée à l'unanimité.

8) Bail de location logement école "Centre est"

Considérant que le bail précaire et révocable pour le logement sis à l'école Raoul Laurent arrive à échéance le 28 février, il est proposé d'en conclure un autre d'une année avec le même locataire avec effet au 1er mars 2015 et de fixer le nouveau loyer mensuel à 487,15 €.

Délibération votée et adoptée à l'unanimité.

9) Bail de location logement école n° 1 "Est"

Considérant que le bail précaire et révocable pour le logement sis à l'école Raoul Laurent arrive à échéance le 30 avril, il est proposé d'en conclure un autre d'une année avec le même locataire avec effet au 1er mai 2015 et d'en fixer le nouveau loyer mensuel à 340,18 €.

Délibération votée et adoptée à l'unanimité.

10) Bail de location maison au n° 10 rue de la Vierge

Conformément au bail conclu avec la locataire pour un logement sis au 10 rue de la Vierge, il est prévu une révision annuelle des loyers le 1er avril. Compte tenu du taux publié par l'INSEE et correspondant à 0,37%, il est proposé d'appliquer ce taux et de fixer le nouveau loyer mensuel à 399,47 € avec effet au 1er avril 2015.

Délibération votée et adoptée à l'unanimité.

11) Rétrocession de la voie du lotissement "Le Clos de Palus" pour transfert de la voie privée dans le domaine public communal

Madame DUMONTEAUX-BRUNEL Monique, conseillère municipale sort de la salle avant d'aborder ce point à l'ordre du jour, étant partie prenante dans cette affaire.

Monsieur le Maire rappelle que l'aménagement du lotissement "Le Clos de Palus" a fait l'objet d'un accord de permis d'aménager n° PA 03030210RA001 au nom de PELAQUIE Luc est achevé. La voie de desserte a été réalisée et enrobée.

Il est donc proposé de transférer la propriété de la voirie (AE n° 412) à la commune moyennant l'euro symbolique et de la dénommer "impasse Olivier de Serres".

Dès que cet acte de cession sera signé chez maître CARRE, Notaire, cette voie sera classée de fait dans le domaine public communal à caractère d'impasse.

Le tableau unique de classement des voies communales sera mis à jour.

Les frais liés à cette cession seront pris en charge en totalité par Monsieur Luc PELAQUIE.

Délibération votée et adoptée à la majorité par 17 voix pour et 1 abstention sur 18 votants.

12) Questions diverses

* Monsieur le Maire présente le budget "cantine" pour l'année civile 2014 qui s'établit à un coût pour la commune à 35 625,30 €.

En tenant compte du fait que certaines dépenses n'ont pas été prises en compte (difficultés de les évaluer) :

consommables : eau, électricité, fuel

assurances, contrôles réglementaires (eau, air, sécurité, hottes et four pour 850 €/an),

équipements du personnel (chaussures, tabliers, charlottes, blouses)

consommables (vaisselle, serviettes, etc...).

Toutes ces dépenses sont variables selon les années.

* L'Etoile de Bessèges traversera notre commune le 7 février 2015. Les organisateurs ont besoin de signaleurs. L'appel est lancé.

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE, LA SEANCE EST LEVEE A 22H30

Signatures des membres présents :

M. Robert PIZARD-DESCHAMPS (Président de séance)		Mme Jacqueline LINDER	
M. Aimé DAUMAS		Mme Annick HANSEN	
M. Vincent PELAQUIE		Mme Cristine ARNAUD	
Mme Nathalie BESSON		M. Eric BOIX	
Mme Agathe CASANOVA		M. Georges DANIEL	
M. Pierre DARDAILLON		Mme Monique DUMONTEAUX-BRUNEL	
M. Serge FORT		M. Philippe GENTILI	
Mme Anne-Marie PANIER		M. Olivier RINALDI	
M. Stéphane SOLER		Mme Nathalie VAISSIERES	
Mme Véronique HERBÉ	ABSENT EXCUSÉ (Pouvoir M. Serge FORT)		

Séance du 27/01/2015 clôturée à 22h30